

Un été sans fin



Et c'est reparti pour une nouvelle semaine de canicule sur notre région. La baisse des températures est annoncée pour le début de la semaine prochaine, après des orages au cours du week-end. **L'impact de ce nouvel épisode de chaleur sur la végétation sera d'autant plus marquant que les sols sont maintenant desséchés par les vagues précédentes.** Il reste à espérer que la deuxième quinzaine d'août verra enfin le retour d'un air océanique tempéré et humide...

Stade du maïs



Le remplissage des grains continue tant bien que mal malgré la sécheresse. Les premiers ensilages ont eu lieu la semaine dernière pour les parcelles semées précocement en avril. **La maturité va à nouveau s'accélérer avec les conditions caniculaires.** L'observation des grains doit impérativement se faire cette semaine pour les parcelles semées au cours de la première quinzaine de mai.



Maïs semé la dernière semaine d'avril à 500 m d'altitude.

Le grain est encore à moitié laiteux. L'ensilage sera donc à faire en fin de semaine ou en début de semaine prochaine. Un orage ce week-end permettrait de reprendre un peu de sève dans la partie végétative.



La récolte en plante entière se déclenche normalement lorsque le grain est déjà bien chargé en amidon (moins d'un tiers du grain encore au stade « laiteux »). Une récolte à un stade un peu plus précoce (50% laiteux) peut s'envisager lorsque la partie végétative atteint un stade avancé de dessèchement (aucune feuille verte sous l'épi, début de dessèchement de la partie supérieure de la plante). Dans ce cas, la qualité alimentaire est favorisée au détriment du rendement de la culture.

Et pour la récolte en épi ?

L'objectif est de récolter un épi le plus chargé en amidon tout en étant encore assez humide pour pouvoir fermenter lors du stockage. Il faut donc laisser le grain atteindre un stade « pâteux » sur sa quasi-totalité, en gardant une petite pointe de lait.



N'hésitez pas à solliciter votre conseiller pour vous aider à déterminer vos dates de récolte ou venez à notre rencontre lors des rendez-vous matière sèche maïs.

RDV matière sèche maïs

Les dates continuent de s'enchaîner afin de vous aider à planifier vos chantiers d'ensilage :

- Mardi 11 août à Bessins de 9h30 à 12h au GAEC de la Feta
- Mercredi 12 août à Doissin de 9h à 12h à l'ancien stade de foot
- Mardi 18 août à St-Geoire en Valdaine de 9h30 à 12h au GAEC des Noyers
- Mardi 18 août après-midi sur le secteur de St-Laurent du Pont

Analyse des méteils grains



Les moissons des méteils grains sont maintenant terminées. Afin de déterminer leur teneur en protéine, il est possible de réaliser une analyse auprès du laboratoire du CESAR en nous faisant passer un échantillon.

Selon la proportion de légumineuses, **il est possible d'atteindre 16 à 18% de protéine.** À ce niveau, l'aliment sera tout à fait suffisant pour compléter par exemple la ration à base de foin des génisses cet hiver. Très peu de charges sur la culture et une alimentation 100% maison !

10 août
2026



Adice
Service - Conseil - Expertise

Semis des cultures dérobées d'automne



Il est maintenant trop tard en saison pour réaliser le semis des dérobées estivales (moha, sorgho, etc.). En revanche, le semis des espèces plus tempérées va pouvoir s'envisager après le 15 août, sous réserve d'un retour des précipitations. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Le RGI alternatif précoce** (variétés « 6 mois ») : culture à développement rapide permettant une première coupe automnale 60 jours après le semis. Redémarrage précoce au printemps pour réaliser une à deux coupes avant semis de maïs. Son agressivité diminue l'intérêt de l'associer à des légumineuses contrairement au cas des RGI non-alternatifs plus tardif (variétés « 18 mois »).
- **L'avoine diploïde** (ou brésilienne/rude) : culture fourragère gélive permettant une unique coupe automnale. Peut s'associer à de la vesce de printemps (25 kg d'avoine + 15 kg de vesce).
- **Crucifères fourragères** (colza, navette, radis) : culture à développement rapide pour une exploitation en pâturage au fil à l'automne. En cas de choix de variétés d'hiver, un second pâturage sera possible en début de printemps.

👉 Le semis de RGI non-alternatif pour une unique coupe au printemps ou de prairie temporaire est moins urgent car aucune exploitation n'est prévue à l'automne. **Il vaudra mieux attendre un retour marqué de la pluie pour un semis au cours de la première quinzaine de septembre afin d'en sécuriser l'implantation.** Nous vous proposerons des mélanges lors du prochain bulletin.

Entretien des prairies permanentes

En fin d'été, nous apercevons dans les pâtures l'arrivée de nombreuses plantes indésirables. **La régulation par la fauche est la meilleure stratégie pour limiter leur développement.** On retrouve aussi une forte concentration de bouses autour des points d'affouragement, d'abreuvement et autres zones privilégiées par les animaux pour le couchage. Il sera nécessaire d'étaler ces bouses sur la plus grande surface possible par hersage en fin de saison afin de **limiter l'apparition d'espèces nitrophiles sur la zone initiale** (rumex, ortie, chardon, ronces) tout en fertilisant le reste de la parcelle. Idéalement, les points d'affouragement devraient être déplacés d'une année sur l'autre.

Le pâturage de report de stock sur pied a permis à certaines exploitations de continuer à offrir du vert aux animaux cet été et ainsi retarder le début de l'affouragement au pré. Après consommation et piétinement par les animaux, les parcelles exploitées en report sur pied devront être broyées ou fauchées en fin de saison, ou à minima une année sur deux. **Cette opération est nécessaire pour limiter le développement des chardons, ronces, buissons, etc.** L'intervention est à réaliser en fin d'été, après le 15 août, lorsque les nuits deviennent plus longues et les journées plus fraîches, avec un potentiel retour de l'humidité. Les conditions redeviennent alors favorables à la croissance de l'herbe, permettant d'envisager un nouveau passage des animaux sur la parcelle à l'automne. Une coupe en enrubannée pourra aussi être un moyen de gérer les adventices et de maintenir le milieu ouvert.



Repousse d'herbe après pâturage de stock sur pied il y a un mois malgré l'absence de précipitation. Les résidus de végétation et la hauteur du couvert lors de l'entrée des animaux créent un effet « parasol » qui limite fortement la hausse de la température du sol. La repousse d'herbe est ainsi bien plus marquée dans cette parcelle que dans les autres pâtures plus rases aux alentours.

La repousse est majoritairement composée de dactyle et de fétuques.

10 août
2026



Adice
Service - Conseil - Expertise



CAPRIN / OVIN

Aude PASQUET - Nord Drôme / Vercors

06 76 91 90 99

Lise VERMOT-DESROCHES - Nord Drôme-Ardèche

06 25 32 80 35

Mathilde CHAZALET - Sud Drôme

06 25 41 19 74

Priscilia CROUZET - Nord Ardèche

06 62 42 06 44

Lucas CLAUZIER - Sud Ardèche

06 62 42 08 99

Benoit DESANLIS - Isère

06 30 63 23 19



BOVIN

Pierre GONIN - Nord Isère

06 30 63 23 40

Maëline CERDAN - St Marcellin

06 22 73 85 11

Laurine DELORT - Chartreuse / Valdaine

06 71 00 37 07

Chloé GRILLOT - Terres Froides Ouest

06 71 00 36 98

Clément DIVO - Terres Froides Est

06 71 00 37 10

Margot ALLIX - Trièves / Vercors

06 71 00 37 18

Jules VAN DER CRUYSEN - Matheysine

06 25 32 00 70

Marie-Lou LORENZATO - Vercors / Royans

06 25 41 19 58

Yannick BLANC - Nord Drôme

06 25 41 19 70

Odile SEIVE - Nord Ardèche

06 62 42 06 00

Katleen PETIT - Vallée du Rhône

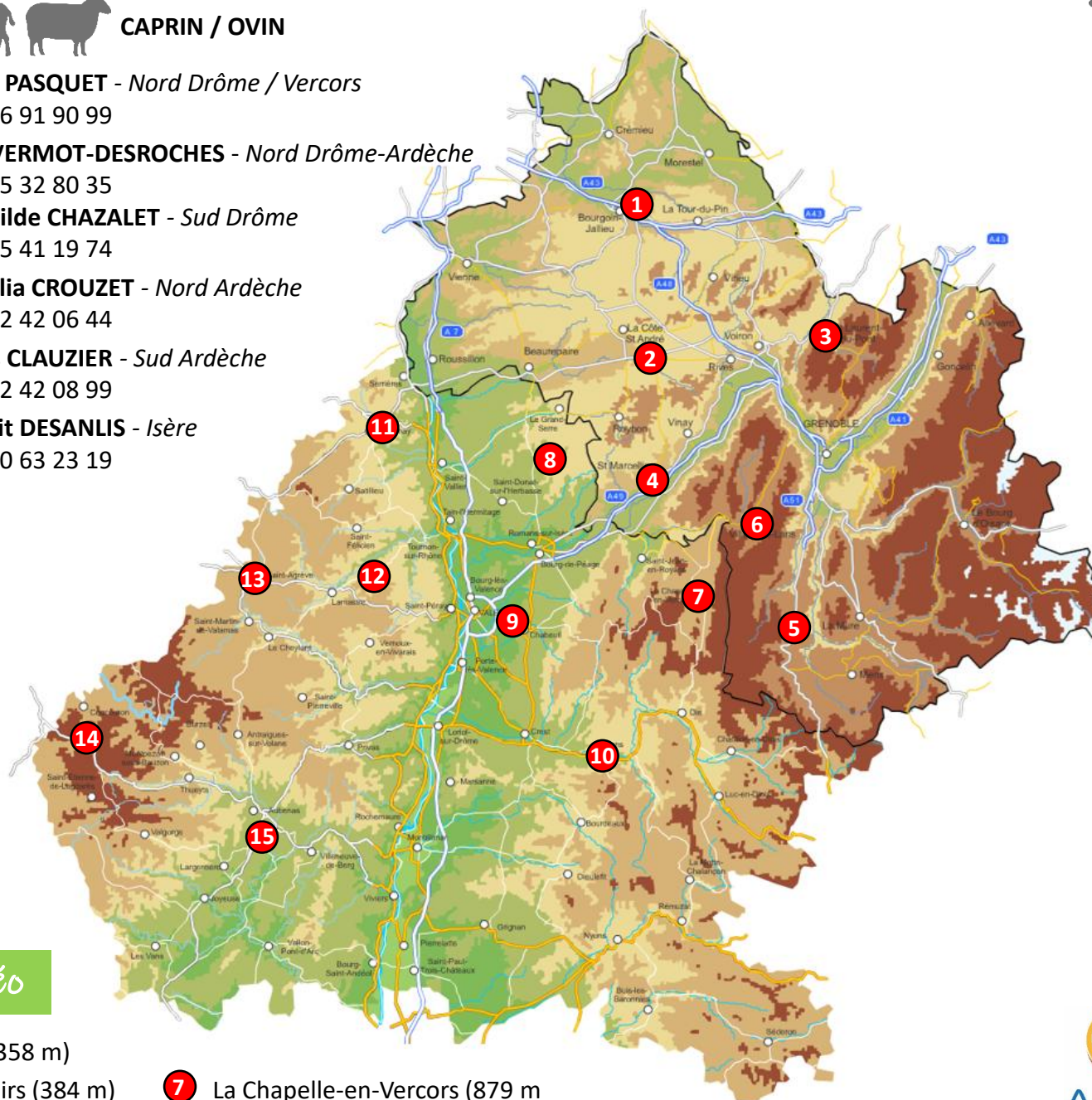
06 62 42 08 16

Jérémy CRESPIY - Plateaux Ardéchois

06 26 36 41 28

Philippe CHABANAS - Centre Ardèche

06 62 42 06 93



- 1 Bourgoin-Jallieu (358 m)
- 2 St-Étienne-St-Geoirs (384 m)
- 3 St-Laurent-du-Pont (410 m)
- 4 Chatte (272 m)
- 5 Roissard (746 m)
- 6 Villard-de-Lans (1027 m)

- 7 La Chapelle-en-Vercors (879 m)
- 8 St-Christophe et le Laris (400 m)
- 9 Valence - Chabeuil (145 m)
- 10 St-Sauveur-en-Diois (338 m)
- 11 Annonay (336 m)

- 12 Colombier-le-Jeune (566 m)
- 13 St-Agrève (1014 m)
- 14 Issanlas (1264 m)
- 15 Aubenas-Lanas (265 m)

Stations météo



Bulletin rédigé par Adice Conseil Élevage avec le soutien financier des Crédits Agricoles Sud-Rhône-Alpes et Centre-Est